



Des “ petits ” vignobles en émergence en Bourgogne : éléments d’une dynamique en cours

Jean-Pierre Garcia

► To cite this version:

Jean-Pierre Garcia. Des “ petits ” vignobles en émergence en Bourgogne : éléments d’une dynamique en cours. Stéphane Le bras. Les petits vignobles : des terroirs en quête de légitimité et d’identité, Presses universitaires de Rennes, Presses universitaires François-Rabelais de Tours, pp.141-155, 2017. halshs-01574846

HAL Id: halshs-01574846

<https://shs.hal.science/halshs-01574846>

Submitted on 16 Aug 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Publié dans :

Les petits vignobles : des territoires en question (Stéphane Lebras, dir.). Presses universitaires de Rennes ; Presses universitaires François-Rabelais de Tours, 2017, p. 141-155 (*Table des hommes*)

**Des « petits » vignobles en émergence en Bourgogne :
éléments d'une dynamique en cours**

par **Jean-Pierre Garcia**

Sans conteste et souvent sans regard assez critique, on considère la Bourgogne comme un grand vignoble acquis, construit depuis longtemps, fondé sur la qualité des vins enracinée par une tradition longue et ancienne. En réalité, l'image d'excellence de la Bourgogne dans le monde comme le modèle de la viticulture de terroir tient surtout sur l'appréciation constante des vins de grands Crus de la Côte d'Or (Côte de Beaune, Côte de Nuits) ou de l'Yonne (Chablis) très précisément délimités quant à leur origine; une appréciation qui rejaillit sur l'ensemble de la Bourgogne viticole. Pour la Côte-d'Or, cette référence de terroirs a été concrétisée par les climats inscrits, dans leur diversité et leur hiérarchie, sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis juillet 2015.

Qu'est-ce qui fait donc de cette Bourgogne est un « grand » vignoble ? D'abord l'adéquation cépage/terrain et une délimitation fine de parcelles suivant une hiérarchie d'appellations de grands crus aux appellations régionales « Bourgogne »; la distinction de ces climats par une ancienneté historique de ces lieux viticoles, et par des cuvées séparées de vins en monocépage; des pratiques et une reconnaissance de la qualité sur la longue durée; une réputation et enfin une norme de qualité largement internationales.

Cependant, poser à la suite, la question des « petits vignobles » comme le font ces journées d'études « Les petits vignobles : des terroirs en quête de légitimité » à Pau, c'est une invitation à réfléchir, de façon décentrée, aussi à cette réalité en Bourgogne viticole et notamment dans les départements de l'Yonne et de la Saône-et-Loire. Existe-il des petits vignobles et quelle réalité recouvre la notion en Bourgogne ? S'ils existent, sont-ils des vignobles résiduels ou de nouveaux vignobles en re-création à l'écart des grandes sous-régions viticoles de la Bourgogne (Côte de Beaune, Côte de Nuits, Mâconnais, Chalonais, Chablis) ? Quelles sont leur dynamique et leurs ressorts ? En quoi révèlent-ils la dynamique passée des vignobles devenus « grands » et plus normalisés ?

Dans cette contribution, cette première analyse ne se veut pas exhaustive mais veut mettre en évidence les hypothèses de travail et les pistes de recherche à explorer plus en détail par la suite à la faveur de l'étude des petits vignobles en émergence en Bourgogne.

La réalité de petits vignobles en Bourgogne ?

Dans l'ensemble très intégré que constitue aujourd'hui la Bourgogne viticole, dans les sous-régions viticoles de la Bourgogne, les vignobles d'AOC des départements de la Côte-d'Or (Côte de Nuits, Côte de Beaune, Châtillonnais), de l'Yonne (Chablis, Auxerrois), de la Saône-et-Loire (Mâconnais, Côte Chalonaise), la première démarche, sans doute un peu arbitraire, est de singulariser des « petits » vignobles dans cet ensemble tout en interrogeant en quoi ils sont considérés comme « petits ».

En effet, ces vignobles peuvent être définis, non sans difficultés, sur des critères :

- de surfaces viticoles; au sens de vignoble peu étendus ; mais ce critère est tout relatif si on considère la Bourgogne en entier (moins de 29000 ha) à l'échelle de certains vignobles mondiaux; qui plus est, les climats du vignoble de Bourgogne qui consacrent justement la

« grandeur » au regard extérieur du vignoble côte-dorien sont très petits en superficie (moins d'un hectare pour la Romanée et au maximum 51 ha, superficie du Clos de Vougeot).

- de notoriété; les petits vignobles seraient des espaces viticoles de réputation inférieure à celle que la hiérarchie des appellations a consacrée dans les AOC ou AOP mais aussi dans les IGP; ce serait là d'une part, accepter la hiérarchie établie, un peu à la manière dont les « petits » vins étaient considérés parfois dès le Moyen Âge¹, et d'autre part, oublier la dynamique d'évolution à la fois de la hiérarchie et de la position des vignobles dans ces classifications hiérarchiques.

- de nouveauté; pour des vignobles par exemple nouvellement créés, donc petits, dans les premiers temps de leur développement ; se fonder sur ce critère seul aurait le désavantage de mettre de côté des vignobles à l'écart et oubliés, et d'autres parfois en renaissance.

Devant toutes ces entrées possibles, il nous semble que le moyen de distinguer ces petits vignobles est précisément leur propension à se singulariser, à s'autonomiser, en manifestant une dynamique de distinction, en premier par la capacité à imposer, à l'extérieur et dans les normes, et aussi en terme identitaire, intrinsèquement un nom à un espace viticole caractérisé².

Une des manifestations de cette dynamique serait détectable par exemple par l'obtention récente d'une AOC ou d'une IGP, pour des terroirs détachés, autonomisés par rapport aux plus grandes sous-régions viticoles de la Bourgogne³. On retrouverait là aussi dans la dynamique de terroirs en émergence, la « relation du vin au lieu »⁴, qui a fondé la distinction des grands vignobles de Bourgogne.

A l'échelle communale, une catégorisation sur une partie de ces critères est offerte par le dernier Atlas de la Vigne et du Vin⁵. qui établit une typologie des communes viticoles bourguignonnes fondée sur de nombreux caractères – allant de l'organisation sociale et économique des exploitations, aux moyens de commercialisation et d'appellations – en 7 types regroupés en 3 catégories : des communes où la vitiviniculture est marginale (types 1 et 2); des communes viticoles en AOC régionales dépendantes du négoce et des coopératives (types 3 et 4) ; des communes viticoles « marchandes » avec appellations Villages, Premiers Crus et Grands Crus (types 5, 6, 7). Les petits vignobles qui nous intéressent ici correspondent en priorité aux communes « marchandes » de type 5 car, chez elles, la vigne est majoritaire en surface aux dépens des exploitations polyculturelles. Elles manifestent une certaine identité par la vente, en propre, en bouteilles à la propriété et davantage aux particuliers et à la grande distribution. Elles se révèlent donc relativement autonomes par rapport au négoce (contrairement au type 3). Ces 65 communes (17% des communes viticoles de Bourgogne) sont majoritairement situées dans l'Yonne et constituent des agrégats territoriaux de mieux en mieux définis comme: le Grand Auxerrois, le Tonnerrois, le Jovinien (autour de Joigny), le Vézélien etc.

¹ « Les vins des bonnes costes » contre « les petits vins et chétifs » du Duc de Bourgogne en 1441 voir : Garcia

² Stewart George Ripley, *Names on the Land. A Historical Account of Place Naming in the United States*, Houghton Mifflin, 1945

³ F. Legouy in Legouy et Boulanger, p. 61, dans Legouy François et Boulanger Sylvaine, *Atlas de la Vigne et du Vin. Nouveau défi de la mondialisation*, Paris, Armand Colin, 2015, 173 p.

⁴ Garcia Jean-Pierre avec la collab. de Labbé Thomas, Ferrand Guilhem, Foucher Marion, « La construction des climats viticoles en Bourgogne. La relation du vin au lieu au Moyen Âge », *L'Atelier du Centre de Recherches Historiques*, 2014, <http://acrh.revues.org/5979>

⁵ Legouy François et Boulanger Sylvaine, *Atlas de la Vigne et du Vin. Nouveau défi de la mondialisation*, Paris, Armand Colin, 2015, p.84--85

Les communes fortement spécialisées dans la viticulture (type 4), sur la base de petites exploitations mais regroupées en coopératives dynamiques pourraient correspondre à certains de nos « petits » vignobles individualisés. Elles sont majoritairement en Saône-et-Loire. Elles ont une spécialisation viticole forte autour de caves coopératives et de nombreux domaines indépendants, par exemple en Côte Chalonnaise (Couchois) ou en Côte Mâconnaise (Viré-Clessé, Lugny).

Sans vouloir prétendre à une étude exhaustive de tous les « petits » terroirs viticoles de Bourgogne et périphériques, on s'intéressera en premier lieu aux « petits » vignobles de l'Yonne que l'on pourra comparer dans leur dynamique dans un second temps aux autres petits vignobles de Côte d'Or voire de Saône-et-Loire. En dehors du mérite, des efforts et des investissements des hommes et des acteurs qui ont contribué à l'émergence de ces petits vignobles, nous analyserons donc surtout ici la dynamique récente de ces territoires viticoles⁶ dans une approche géohistorique⁷ : c'est à dire en analysant le jeu dans le temps des positions relatives des déterminants géographiques concernés et leurs interactions: vignes, voies de communications, patrimoine, acteurs, marchés, dynamiques urbaines, représentations etc..

Les vignobles retenus sont donc en premier lieux ceux de l'Yonne à proximité de Chablis et d'Auxerre : Irancy, Saint-Bris-Le-Vineux, Citry-Le-Fort, Coulange-La-Vineuse et ceux qui ceinturent, en triangle, ce territoire : Joigny, Vézelay, Tonnerre, Epineuil.

En Côte-d'Or, nous traiterons en élargissant la fenêtre d'étude, des vignobles de l'Auxois et du Châtillonnais qui jouxtent au Nord-Ouest le département de l'Yonne (figure 3) et de l'Aube mais aussi des vignobles péri-urbains de Dijon. Enfin à titre de comparaison ultime, nous mentionnons des « petits » vignobles de Saône et Loire.

Ces petits vignobles de l'Yonne et de la Côte d'Or ont un lien historique entre eux au sens où ils produisaient « les vins de Bourgogne » depuis l'édit royal de 1416⁸ qui nomme « de Bourgogne » les vins qui proviennent des régions en amont du pont de Sens (Yonne), réunissant sous la même bannière les vins d'Auxerre, les vins de Beaune très connus à l'époque, les vins de Dijon, de Tournus et de Mâcon. Plus tard, à la fin du XVIe s., la « règle des 20 lieues » fait défense aux cabaretiers de Paris de s'approvisionner à l'intérieur de cette aire de 20 lieues⁹, ce qui repousse l'approvisionnement en vins communs de la capitale aux régions de transport facile par les cours d'eau comme celles d'Auxerre, de Tonnerre, de Clamecy, de l'Auxois avec le déclin consécutif de la qualité au profit de la quantité. Les « petits » vignobles de l'Yonne se placent donc dans une ancienne grande région viticole qui a perdu ses qualités, sauf pour Chablis dont le vignoble s'est maintenu de qualité, justement sans doute en raison des difficultés d'accès à l'Yonne et au marché parisien.

Les sources mobilisées sont les rares publications récentes sur ces vignobles en dehors de monographies locales anciennes. S'y ajoutent les informations institutionnelles provenant du BIVB, de l'INSEE, des municipalités, des services touristiques, patrimoniaux, des syndicats de vignerons, ainsi que les éléments de communication des domaines viticoles, (voir liste en fin d'article) qui permettent de rassembler des données souvent dispersées mais aussi d'analyser des mots du discours sur ces vignobles. Nous présentons donc à la suite les

⁶ On trouvera d'autres exemples de ces vignobles en renouveau ainsi qu'une analyse des facteurs dans Robert Chapuis, « Vignobles « oubliés », vignobles reconstitués depuis les années 1960 en France », dans *L'univers du vin : hommes, paysages et territoires*, éd. par C. Marache, S. Lachaud, B. Bodinier, Rennes, Association d'histoire des sociétés rurales, p. 57-68

⁷ selon Grataloup Christian, *Introduction à la géohistoire*, Paris, Armand Colin, 2015, 192 p. et les fondements du modèle de géographie historique de Roger Dion : Dion Roger, *Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIXe siècle*, chez l'auteur, 1959, 770 p. (réédition, Paris, Flammarion, 1991).

⁸ Dion R., *Histoire de la vigne et du vin* ..., *op. cit.*, p. 220

⁹ Dion R., *Histoire de la vigne et du vin* ..., *op. cit.*, p. 540

informations de façon systématique (voir tableau) en prenant en compte les caractères vitivinicoles, ceux de l'appellation, de la structure des exploitations, de la chronologie des nouvelles plantations. On y ajoute l'environnement touristique, architectural avec son niveau de classement et les manifestations d'une identité vitivinicole.

Un ensemble de traits partagés

Au bilan comparatif, nous constatons un ensemble de traits partagés et de particularités que nous analysons ci-dessous.

-des vignobles de faible superficie : quelques dizaines d'hectares à une centaine d'hectares en production, pour quelques communes concernées, en général moins de 8 (sauf pour le Châtillonnais qui se spécialise à plus de 85% des surfaces plantées pour les crémant avec 23 communes concernées), définis par de petites exploitations indépendantes du négoce ou des coopératives.

-une diversité de couleurs des vins proposés : rouges, blancs mais aussi gris ou rosés sauf dans le cas d'une spécialisation sur une couleur de vin : il y a alors complémentarité avec la commune voisine (par exemple : Irancy-Saint-Bris ou Tonnerre-Epineuil), avec des cépages originaux (césar, sauvignon) autres que les cépages bourguignons les plus typiques (pinot noir et chardonnay)

-une émergence et une dynamique récentes¹⁰ : toujours après 1970 et souvent dans les années 1980 -1990 que concrétisent, ultérieurement, dans les années 1990 à 2000, l'obtention des appellations d'Origine, leur extension ou encore la montée en gamme d'appellations (bourgogne à village par exemple ou encore celle qui individualise des climats dans l'appellation Irancy). Cette dynamique volontariste est souvent traduite dans le discours par des expressions comme « la volonté d'une poignée d'agriculteurs » (Vézelay), « par une bande de copains » (Auxois), « ...la ténacité d'une poignée d'irréductibles, qui relancent la production (Châtillonnais) » et dans le domaine festif par la création récente des sociétés vineuses promotionnelles en 1994 pour Tonnerre et en 2002 pour Vézelay.

-un patrimoine historique et architectural très riche et très important, souvent classé au niveau national ou mondial : basilique de Vézelay, abbayes, châteaux, hôpital, sites archéologiques romains et grands sites nationaux gaulois ou celtes (Alésia, Vix) mais aussi maisons vigneronnes, petit patrimoine bâti (meurgers, cadoles)

- un lien revendiqué à une histoire viticole ancienne, souvent médiévale et aux grands personnages : Saint Bernard de Clairvaux (Vézelay), ducs de Bourgogne, moines de Cîteaux, Robert de Molesme, Saint-Germain d'Auxerre, Comte de Chalon, roi de France, Louis XIV etc...

-une insertion dès l'origine dans l'offre touristique du territoire en général : routes des vins, gastronomie « haut de gamme » (Joigny, Vézelay) ou de « terroir » avec les autres produits comme les cerises de l'Auxerrois ; on y ajoutera la spécialisation oenotouristique de certains vignobles comme Irancy et le Châtillonnais.

Synthèse sur la dynamique des petits vignobles

La situation même des petits vignobles de l'Yonne oblige à regarder leur dynamique par rapport à Chablis: une appellation ancienne et en pleine réussite, reconnue internationalement avec sa gamme de Grands Crus héritée des AOC des années 1930 et qui exerce un rayonnement par ses investissements et sa notoriété notamment sur Chitry, Saint-Bris, Tonnerre et même l'Auxois (Domaine Febvre à Viserny), un peu à l'image de la Côte

¹⁰ On trouvera la traduction de cette dynamique récente dans les statistiques des surfaces viticoles de Marcel Lachiver pour le département de l'Yonne (2800 ha dans la décennie 1970 contre 3300 ha pour 1980-1987): Lachiver Marcel, *Vins, vignes et vignerons. Histoire du vignoble français*, Paris, Fayard, 1988, p. 603.

de Nuits et de la Côte de Beaune qui investissent dans leur périphérie des Hautes Côtes, ou de l'Auxois.

Pourtant, si l'on pousse la comparaison plus loin, la dynamique de ces petits vignobles se rapproche, sur les caractères mis en avant précédemment, de celle de nouveaux vignobles urbains ou péri-urbains¹¹ qui se développent et dans le périphérie des villes notamment touristiques et particulièrement en Italie: à Venise, Bergame, Brescia, Rome etc.¹² . ou vignoble parisien de Montmartre bien que planté depuis les années 1930 qui est mis en valeur depuis les années 2000. En Bourgogne, ce phénomène de vignobles péri-urbains en renaissance, depuis les années 1980 et surtout 2010, est le fait surtout de l'agglomération dijonnaise¹³ (tableau). En effet ces petits vignobles du « Dijonnois » (Chenôve, Talant, Plombières, figure 1)

conjuguent plusieurs traits communs à ceux des autres vignobles péri-urbains:

-des vignobles nouveaux là où se sont développés des vignobles historiques avant le XXe s. ;

- un lien fort au patrimoine paysager et architectural: sites classés, patrimoine mondial, monuments historiques ;

-une clientèle de connaisseurs, ciblée, de proximité, qui s'identifie à ces vignobles.

-l'insertion dans l'offre touristique et dans la fabrique de l'image du terroir (de la ville) en termes de communication.

Ces caractères sont ceux que l'on retrouve dans la plupart de nos petits vignobles de l'Yonne et du nord de la Côte-d'Or. Les principales différences tiennent au jeu et aux motivations des acteurs qui sont, dans un cas, plutôt ceux de jeunes professionnels de la vigne et du vin, même si tous ne sont pas originaires des communes concernées, et dans l'autre cas l'intégration à la politique de la ville à visées patrimoniale, foncière, pédagogique ou éco-citoyenne¹⁴.

Les petits vignobles comme les vignobles péri-urbains viennent compléter l'offre touristique existante qui est souvent importante, par l'attraction d'une clientèle sensible aussi aux produits de qualité, élaborés et commercialisés sur site, dans la scénographie de mise en valeur des paysages viticoles¹⁵. Il s'agit plutôt d'un oenotourisme inversé, à l'inverse d'une simple mise en tourisme de la vigne et vin du territoire concerné : la réponse à la demande d'un certain type de loisirs et d'art de vivre de qualité, dans l'intérêt réciproque des résidents

¹¹ Célerier Frédérique et Schirmer Raphaël, « Les appellations d'origine contrôlée (AOC). Modèle de développement local à la française. L'exemple de la vigne et du vin (1960-2010) », dans *L'univers du vin : hommes, paysages et territoires*, éd. par C. Marache, S. Lachaud, B. Bodinier, Rennes, Association d'histoire des sociétés rurales, p. 259.

¹² Bonardi Lucas, *Spazio e produzione vitivinicola in Italia dall'Unità a oggi. Tendenze e tappe principali, Territoires du Vin*, n°6, 2014. PERES Stéphanie, *La vigne et la ville: formes urbaines et usage des sols*, Thèse de Doctorat, Université Montesquieu – Bordeaux IV, décembre 2007. Paganoni Laura Gaia, *La viticulture urbaine en Italie. Résistance à la pression urbaine ou «vignobles drapeaux ?*, Mémoire Master 2 Cultures et Sociétés XVIe-XXIe siècles, sous la direction de Jean-Pierre Garcia et Philippe Poirrier, Université de Bourgogne (inédit), 2014.

¹³ Garcia Jean-Pierre et Rigaux Jacky, *Vignes et vin du Dijonnois. Oubli et renaissance*, Clemencey, Terres en vues, 2012, 127 p. ; on trouverait de même autour d'Auxerre, les crus historiques en renouveau de La Chaînette et de Migraine depuis les années 1980 : Lachiver M., *Vins, vignes et vigneron...*, op. cit., p. 318

¹⁴ comme pour le domaine de La Cras racheté et développé dans ce but en 2014 par la communauté urbaine du Grand Dijon. Voir par exemple : l'article récent de Didier Hugue, « Dijon veut inscrire son nom comme appellation viticole en renouant avec son passé bacchique », *Traces Ecrites News – L'actualité économique du Grand-Est*, avril 2016, <http://www.tracesecritesnews.fr/actualite/dijon-veut-inscrire-son-nom-comm-appellation-viticole-et-renouer-avec-son-riche-passe-viticole-74862>

¹⁵ Luginbuhl Yves, *La mise en scène du monde. Construction du paysage européen*, Paris, Editions du CNRS, 2012, 430 p.

urbains, des municipalités et des producteurs locaux¹⁶. Dans l'Yonne, en plus du succès de Chablis, entouré par les petits vignobles en émergence, l'influence de la ville d'Auxerre avec son riche patrimoine est sans doute aussi un facteur qui s'ajoute et qui s'exerce pour les petits vignobles les plus proches¹⁷ comme Irancy, Saint-Bris et Chitry; mais nous posons l'hypothèse que l'émergence de ces petits vignobles est surtout liée à l'influence de Paris et de la région parisienne.

Des vignobles dans la sphère de Paris

En effet, le territoire de l'Yonne et de la Côte-d'Or est depuis longtemps facilement relié à la région parisienne non seulement par les percées des rivières (Yonne, Cure, Serein, Armançon) mais aussi par le réseau routier (anciennes RN 5 et 6, autoroute A6) et ferroviaire (ancien PLM, TGV avec arrêt en gare de Montbard). Ce territoire se caractérise aussi par une forte proportion de résidences secondaires, surtout d'habitants de la région parisienne, concentrées sur les communes rurales du sud-est et de l'ouest de l'Yonne (figure 2): l'Avallonnais, la Puisaye et, en continuité avec les territoires des départements voisins, le Châtillonnais, la région de Clamecy dans le Nord de la Nièvre. Les dernières données de l'INSEE de 2012 indiquent en effet des proportions de résidences secondaires qui atteignent souvent 40% des logements par commune (médiane : 18%). Le maximum (70%), celui de la commune de Savigny-sur-Clairis dans l'ouest du département, est très significatif puisque cette commune est celle de l'échangeur de Courtenay entre l'autoroute A6 et l'autoroute A19, illustrant le lien entre l'implantation des résidences secondaires et les voies reliant ces territoires à la région parisienne.

La référence à Paris est constante dans le discours de présentation des vignobles qui bien qu'en Bourgogne, se situent toujours par rapport à la capitale avec souvent des expressions significatives telles que : « Petite Cité de Caractère à moins de 2 heures de Paris, sans changement » ; « les vins du domaine sont vendus ... sur les meilleures tables de l'Yonne et de la région parisienne toute proche ». Il en va de même avec les références aux maisons d'écrivains (Jules Roy et Romain Rolland à Vézelay), aux personnages historiques célèbres (Soufflot, architecte du Panthéon, à Irancy ; Boileau et le Chevalier d'Eon à Tonnerre, Grévin à Epineuil, Vauban à Vézelay même s'il n'est pas natif de la commune), les hommes politiques (Henri Nalet, maire de Tonnerre et ministre de l'agriculture dans les années 1990) et les artistes qui ont fréquenté les restaurants réputés (S. Gainsbourg, M. Rostropovitch à Saint Père-sous-Vézelay).

Ces références symboliques à un mode culturel urbain de la capitale, ponctuent le discours patrimonial et touristique qui est concrétisé par une offre d'animations, du printemps à l'automne, très conséquente et dans des lieux de qualité: expositions artistiques, métiers d'arts, soirées littéraires, festivals, concerts, initiation aux cultures biologiques, etc. dont les médias nationaux se font souvent écho. Toutes ces activités et relations culturelles rapprochent ainsi les petits vignobles de l'Yonne, mais aussi de l'Auxois et du Châtillonnais, de la capitale par leur relation aux résidents saisonniers et à la notoriété des personnalités artistiques, journalistiques, médiatiques qui peuvent être autant de prescripteurs.

¹⁶ de manière analogue au « produit d'appel touristique » pour le cas du vignoble de Massiac (Cantal) : Ricard Daniel et Rieutort Laurent, « Le renouveau d'un vignoble d'altitude : le vignoble de Massiac (Cantal) », dans *L'univers du vin : hommes, paysages et territoires*, éd. par C. Marache, S. Lachaud, B. Bodinier, Rennes, Association d'histoire des sociétés rurales, p. 76. On verra aussi des rapprochements avec le concept de « rente de qualité territoriale » qui décrit la synergie et la valeur ajoutée des produits de qualité d'un même territoire (« panier de biens ») notamment par le jeu de la clientèle de tourisme de séjour : Mollard Amédée, « Qualité et développement territorial : un grille d'analyse théorique à partir de la rente », *Economie Rurale*, n°263, 2001, p. 16-34.

¹⁷ Voir Marcel Lachiver, note 13 ci-dessus

Une histoire recréée

Pourtant, la référence culturelle constante à Paris, explicite ou implicite, et à sa proximité, dans le discours et à l'adresse de la clientèle et des touristes des petits vignobles de l'Yonne qui est largement méliorative, vient à l'encontre de la réalité historique qui montre sans conteste le rôle « avilissant »¹⁸ de la proximité de la capitale, de la facilité des transports et de la consommation populaire, sur la qualité des vins à partir du XVIIe siècle (« limite d'approvisionnement des 20 lieues ») jusqu'au XIXe s.

Ce déclin est en général attribué dans le discours à des causes extérieures affectant les vignes puis les hommes (phylloxera, Grande Guerre, exode rural) oubliant trop souvent les facteurs intrinsèques de baisse de qualité : remplacement des plants fins par des cépages productifs, choix de la quantité aux dépens de la qualité, dépréciation des vignobles, des terrains et remplacement des vignes par d'autres cultures plus rémunératrices : céréales, cerises.

Cette discontinuité historique majeure est cachée d'une part, par l'attachement à une continuité d'existence des vignobles dans la commune concernée, depuis au moins le Moyen Âge et d'autre part, par les efforts pour la renaissance de la viticulture de qualité à l'instigation de quelques vigneron nouveaux et pionniers dans les années 1970-1980¹⁹. Ce renouveau qui peut aller de pair avec une tradition familiale, fait, lui, référence aux attributs qualitatifs et patrimoniaux de la Bourgogne telle qu'elle est perçue à travers le modèle des grands vignobles de la Côte de Nuits, de Beaune, et de Chablis tout proche :

- les cépages bourguignons par excellence : pinot noir, chardonnay, aligoté mais aussi des cépages spécifiques : sauvignon, césar ;
- la hiérarchie qui tend à se construire avec la distinction d'appellations village au sein des bourgognes, ou de climats dans les appellations village ;
- le rôle des ducs de Bourgogne mais surtout celui des moines et des abbayes (cisterciennes) ;
- la tradition reconstruite, la promotion par les sociétés et confréries vineuses²⁰, et les événements traditionnels comme les fêtes de Saint-Vincent.

Bien que peu présents expressément dans le discours, ces référents de la Bourgogne viticole s'expriment dans les faits et dans le riche patrimoine historique et architectural rattaché aux petits vignobles, suivant le principe qui associe, en Bourgogne, la qualité des vignes et des vins à l'histoire médiévale et à la tradition. A l'inverse, pour les consommateurs et comme le veut la dynamique des vignobles urbains : un patrimoine archéologique, historique et architectural remarquable en Bourgogne se doit d'avoir désormais un vignoble de qualité qui rehausse la qualité du paysage. Nous sommes là dans deux dynamiques de représentation qui s'entretiennent. On retrouve ici la dynamique qui a permis en Côte-d'Or l'émergence de la qualité par les climats et les terroirs au XVIIe et XVIIIe s. : un rapprochement historique entre une production limitée et localisée, des consommateurs éloignés mais avisés et une promotion de la notoriété par, et au sein, des sphères juridiques, savantes, artistiques et politiques.

D'autres petits vignobles et un modèle ?

Nous decelons une dynamique analogue pour les autres petits vignobles en Bourgogne :

¹⁸ selon Roger Dion, *Histoire de la vigne et du vin* ..., *op. cit.*, p. 540-552 et Marcel Lachiver, *Vins, vignes et vigneron* ..., *op. cit.* p. 318

¹⁹ on jugera de la diversité des « relanceurs » de vignobles dans Chapuis Robert, « Vignobles « oubliés », vignobles , *op. cit.* , p. 60.

²⁰ Laferté Gilles, *La Bourgogne et ses vins : image d'origine contrôlée*, Paris, Belin, coll. « Socio-Histoire », 2006, 320 p.; Chapuis Robert, « Vignobles « oubliés », vignobles , *op. cit.* , p. 60.

- d'abord dans l'Yonne, avec Noyers²¹, petite ville médiévale bien préservée, près de Chablis, très prisée des cinéastes pour les reconstitution historiques, avec un fort taux de résidences secondaires (28%) notamment britanniques, et un vignoble historique en renouveau depuis 2014 ;

- dans le prolongement de l'Yonne, sur un axe Paris-Dijon, qui bénéficie au vignoble de l'Auxois et du Châtillonnais. On retrouve en effet ces caractères associant nouveaux vignobles, patrimoine architectural historique notamment Flavigny ou Châtillon sur Seine (tableau), une forte implantation de résidences secondaires, des producteurs indépendants mais aussi le rôle récent de grandes maisons de la Côte de Beaune²² ou de Champagne.

- hors de la Bourgogne viticole officielle, les vignobles de Tannay et de Clamecy dans la Nièvre²³, communes limitrophes au sud de l'Yonne, avec un passé viticole certain montrant un renouveau depuis les années 1980 et la reconnaissance en IGP Coteaux de Tannay en 2001.

Cette dynamique reste à analyser pour la Saône-et-Loire sur un axe Lyon –Dijon pour les petits vignobles de Couches près de Chalon-sur-Saône ou ceux du Mâconnais comme l'appellation nouvelle « Viré-Clessé » et l'appellation « Pouilly-Fuissé », associée au grand site de Solutré, au paysage classé de Solutré-Vergisson, à proximité de Cluny. Mais le mode de production des coopératives ajoutera sans doute des nuances de poids à la démonstration.

La dynamique récente des petits vignobles de l'Yonne, de la Côte-d'Or et peut-être de la Saône et Loire illustre en tout cas une fois de plus le modèle de développement et la pérennité des vignobles de qualité de R. Dion²⁴ fondé sur le détachement de l'orbite des villes et des voies du commerce facile (comme ce fut le cas pour la Côte-d'Or). Cependant dans le cas présent, il s'agit d'un modèle inversé puisque le rapprochement des élites urbaines favorise aujourd'hui au contraire les nouveaux vignobles de qualité péri-urbains, les vignobles de l'Yonne bénéficiant de cet effet en raison du rapprochement facilité par les voies de communication, le tourisme vert et patrimonial et les résidents secondaires de la région parisienne. Ce sont plus des terroirs de la demande que des terroirs de l'offre vitivinicole: les nouveaux consommateurs et les prescripteurs sont désormais aux portes de ces vignobles.

Jean-Pierre Garcia

Figures

²¹ Bergeret Emmanuelle, *Noyers-sur-Serein : terroir viticole?*, Mémoire D.U. « Terroirs et Dégustation », Université de Bourgogne (inédit), 2015.

²² Louis-Fabrice Latour : « ... l'Auxois, même si le nom de l'appellation comme du cépage ne sont pas simples à prononcer, surtout à l'étranger; En revanche, il y a une histoire à raconter dans l'Hexagone. L'Auxois est le Chablis d'il y a 30 ans », dans l'article de Frédérique Hermine, « Coteaux de l'Auxois : le pari de Latour », *Terres de vins*, 12 octobre 2015, <http://www.terredevins.com/actualites/coteaux-de-lauxois-le-pari-de-latour/>

²³ Cerveau Marie-Pierre, « Renaissance des vignobles nivernais », *Revue Géographique de l'Est*, vol. 46, 1-2, 2006, p. 2-15. On retrouvera dans cet article des analogies aussi avec les dynamiques d'autres vignobles de la Nièvre : Les coteaux du Giennois, Les coteaux du Charitois, les coteaux de Riousse.

²⁴ R. Dion, *Histoire de la vigne et du vin*, op. cit..

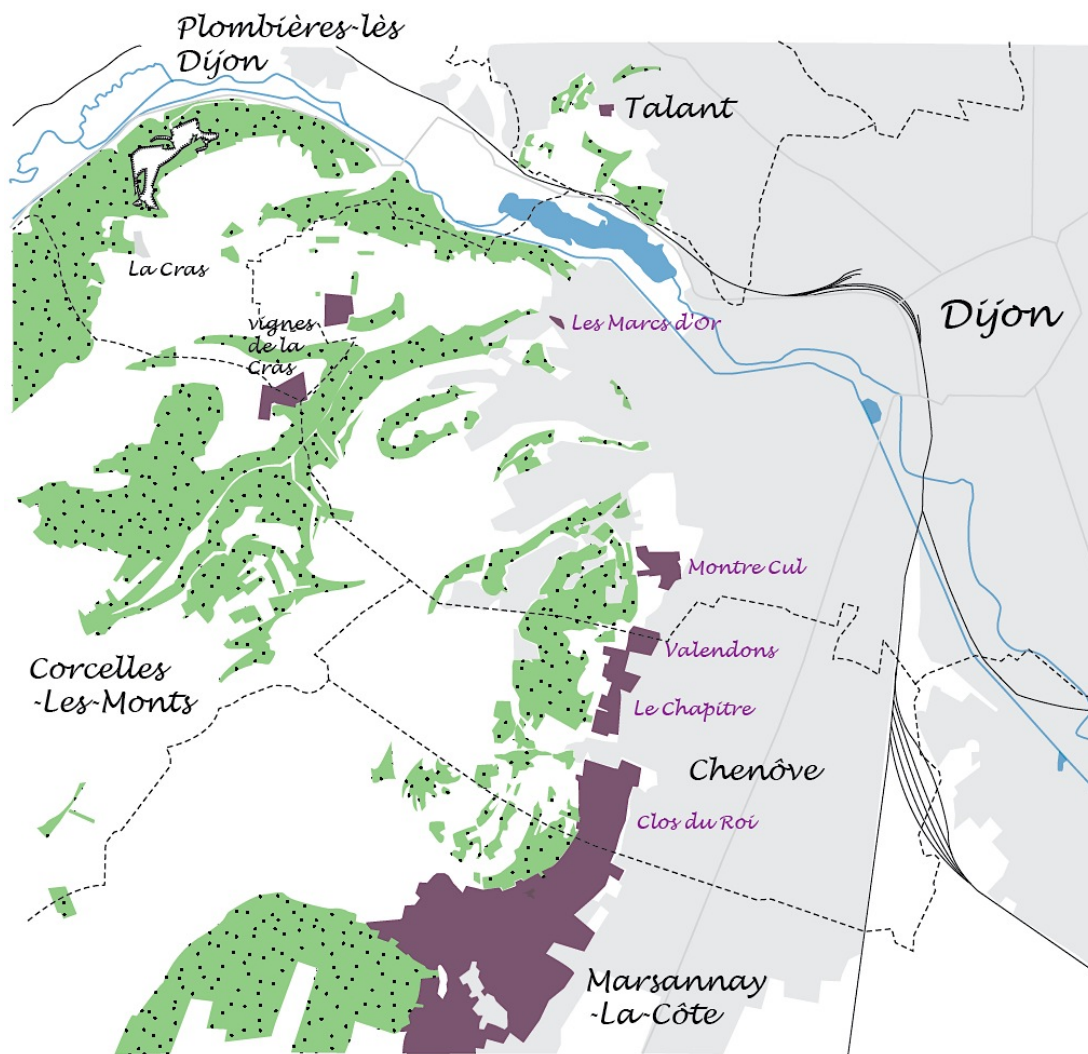


Figure 1 – carte des vignobles actuels du Dijonnois © J.-P. Garcia

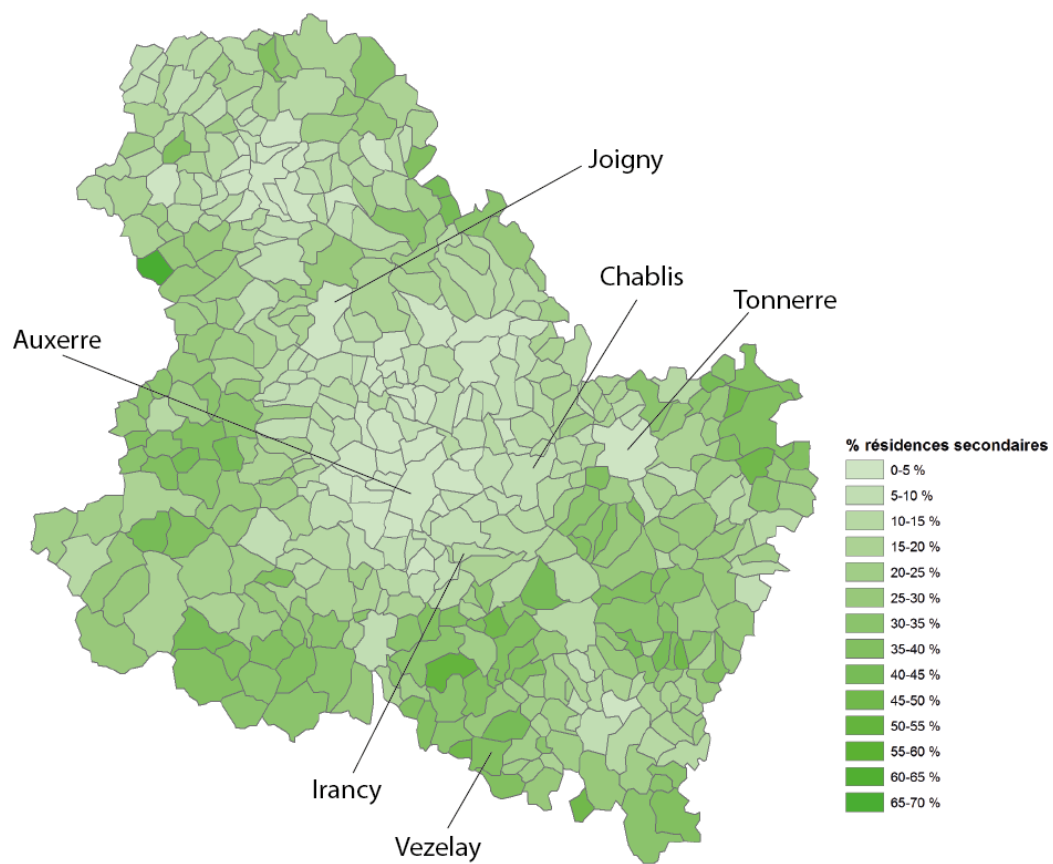


Figure 2 – carte de la proportion de résidences secondaires par communes de l'Yonne (sources INSEE) © J.-P. Garcia

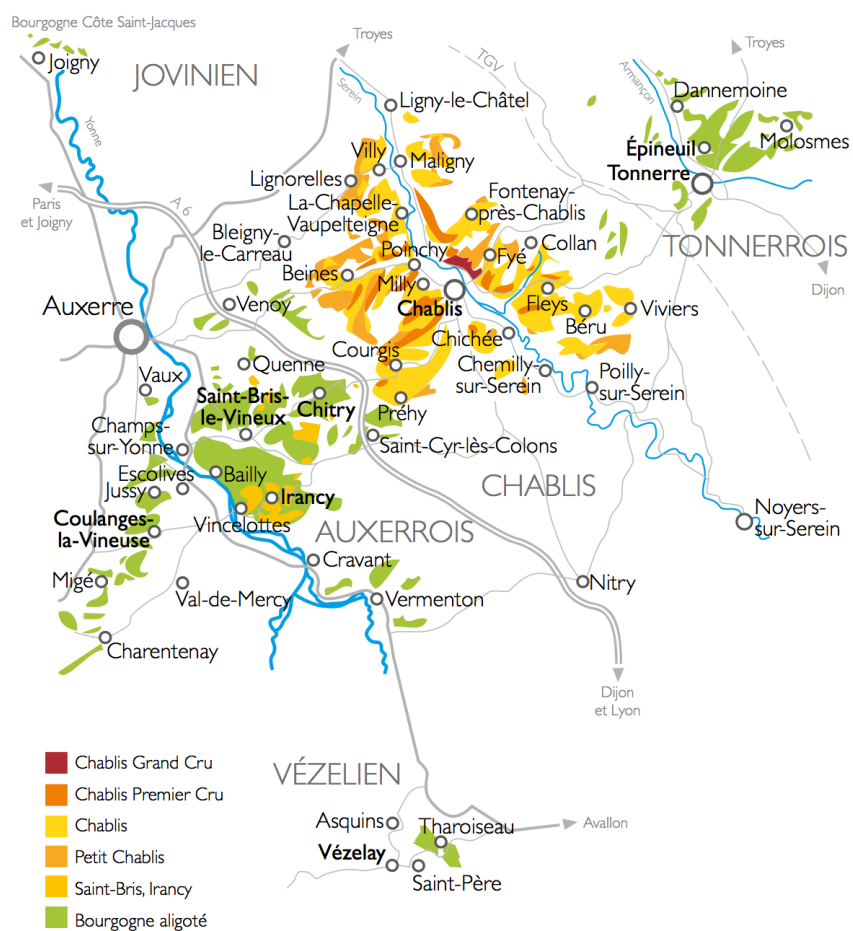


Figure 3 – carte des crus de l'Yonne © BIVB

Département	Vignoble	vins	surfaces en production (en ha)	Cépages	nombre de communes	nouvelles plantations en:	niveau d'appellation en Bourgogne	obtenu en:	Distinction de lieux-dits	Exploitations	fêtes et sociétés vigneuses	route des vins	Patrimoine historique et architectural	label, classement	lien revendiqué à l'histoire
Yonne	Vézelay	blancs	66	chardonnay	4	années 1970	Bourgogne-Vézelay	1985 puis 1996		6 domaines indépendants et une coopérative	Conférie des Quatre Coteaux (2002)	Route touristique des vignobles de l'Yonne	colline "inspirée": basilique Sainte-Madeleine, site des Fontaines, Salles à Saint-Père sous Vézelay	Patrimoine mondial de l'UNESCO: chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle; "Les plus beaux villages de France"	Moines bénédictins "approvisionnement de la capitale"
	Joigny (Joivien)	blancs, rouges, gris	25 à Joigny; 70 pour le Joivien	chardonnay, pinot noir, pinot gris	8	surtout dans les années 1970	Bourgogne et Bourgogne-côte-saint-jacques (13 ha)	1975	Climat le plus connu: la Côte Saint-Jacques	2 domaines indépendants	Conférie des Trois Ceps (1955)	Route touristique des vignobles de l'Yonne	château, enceinte fortifiée, prieuré	"Villes et Pays d'art et d'histoire"	Moines de Notre-Dame (prieuré Joivien)
	Tonnerre	blancs	29	chardonnay	6	1987	Bourgogne-Tonnerre	2006		12 domaines indépendants	Conférie des Foudres tonnerrois (1994). Les vitielles tonnerroises	Route touristique des vignobles de l'Yonne	Grand Hôtel-Dieu: parmi les plus grands ensembles hospitaliers du Moyen Âge, institué par Marguerite de Bourgogne en 1293	"Petite cité de caractère"	comté de Chalon, puis duché de Bourgogne
	Epineuil	rouges, rosé	75		1	fin années 1970		1993 (Bourgogne: 1930)		19 domaines indépendants	Conférie des Foudres tonnerrois (1994)	Route touristique des vignobles de l'Yonne	voir Tonnerre		abbayes de Saint-Michel et de Quincy
	Coulanges-la-Vineuse	blancs, rouges rosés	104	chardonnay, pinot noir	6	années 1950 mais surtout années 1970 et 1980	Bourgogne-Coulanges-la-Vineuse	1993		11 domaines indépendants et une coopérative	Conférie des Trois Ceps (1955); Marche gourmande	Route touristique des vignobles de l'Yonne	Musée de la Vigne dans un caveau; pressoir à vin du XVIIIe s., "de type Clos-vougeot"	"Vignobles et découvertes"	"villa gallo-romaine d'Esculvies-Sainte-Camille, avec préence supposée de la vigne il y a 20 siècles"
	Irancy	rouges	159	pinot noir (= César)	3		app. Village Irancy	1998 (Bourgogne: 1930 puis 1977)	Nombreux climats possibles; le plus connu: Palotte	nombreux domaines indépendants et une coopérative	Conférie des Trois Ceps (1955); Saint-Vincent tournaite 2016	Route touristique des vignobles de l'Yonne	village avec maisons vigneronnes, démarche œnologique affirmée	"Vignobles et découvertes"; Auserre: "Villes et Pays d'art et d'histoire"	abbaye cistercienne de Pontigny, abbaye de Reigny, chapitre cathédral et abbaye Saint-Germain d'Auserre
	Saint-Bris	blancs	133	Sauvignon Sauvignon gris	5		app. Village Saint-Bris	2003		nombreux domaines indépendants et une coopérative	Conférie des Trois Ceps (1955)	Route touristique des vignobles de l'Yonne	Caves médiévales importantes; anciennes carrières de Bailli (la pierre du Panthéon à Paris)	"Vignobles et découvertes"; Auserre: "Villes et Pays d'art et d'histoire"	"plaque tournante du marché aux vins parisiens"
Côte-d'Or	Auxois	blancs, rouges rosés	37	Auxerrois, chardonnay, pinot noir, pinot beurot, César, gamay, gamaret, aligoté, melon, pinot blanc, pinot gris etc.		1973	IGP Coteaux de l'Auxois			Vente exclusivement en bouteilles; négoce nombreux (Louis Latour); Société Flavigny-Alexia, 11 autres indépendants	Association pour la Renaissance des vins de l'Auxois		Site d'Alexia; village ancien et abbaye de Flavigny; abbaye de Fontenay, cité médiévale de Semur-en-Auxois; château médiéval de Châteauneuf...	Pays de l'Auxois: "Pays d'art et d'histoire"; Flavigny et Châteauneuf: "Les plus beaux villages de France"; Abbaye de Fontenay: Patrimoine mondial de l'UNESCO	"Flavigny-Alexia, un de plus anciens vignobles de France. " pour Paris et la cour de Versailles".
	Châtillonnais	85% effervescents (crémant) blancs, rouges rosés	250	chardonnay, pinot noir, aligoté, gamay	23	surtout années 1980-1986	Bourgogne et Crémant	1937 pour quelques parcelles, Crémant: 1975, AOC Bourgogne: 1986		14 producteurs indépendants; mais aussi lien avec le négoce de la Nuits-St-Georges, Beaune et de Champagne.	Conférie des Echarsons du Châtillonnais; fête du crémant, Saint-Vincent tournaite 2013	La Route du Crémant	Vase de Vix, musées vigneron; site de Saint-Marc de Vix; abbaye de Molesme; démarche œnologique affirmée		les Celtes et le vase de Vix
	Dijon	blancs et rouges	La Cras: 6 ha Les Marcs-d'O: 40 a Le Montrecut: 16 ha	chardonnay, pinot noir	3	La Cras: 1983 puis 2015 Les Marcs-d'O: 1981	Bourgogne-Coteaux de Dijon; Bourgogne-Montrecut; Bourgogne-Clos du Chapitre		Les Marcs-d'Or, Le Montrecut	vignerons indépendants un vigneron de la commune	Saint-Vincent 2012	Route des Grands Crus	Ville de Dijon: celliers monastiques, palais des Ducs et des États, musées...	"Vignobles et découvertes"; Auserre: "Villes et Pays d'art et d'histoire"; Climats et villages: patrimoine mondial UNESCO	capitale ducal et régionale
	Chenôve	rouges	Le Chapitre: 31 ha Le Clos du roi: 27 ha	chardonnay, pinot noir, pinot blanc,			app. Village Marsannay	1987	2 climats: Clos du Roi, Clos du Chapitre	plusieurs domaines indépendants	Saint-Vincent 2012	Route des Grands Crus	Pressoirs et cellier ducal des XIIIe-XIVe s.	Climats et villages: patrimoine mondial UNESCO	cellier et clos ducal, puis clos du Roi
	Talant	rouges, blancs, crémants	<1 ha; 10 ha à terme	chardonnay, pinot noir, aligoté, gamay	1	1995; projet de 9 ha nouveaux en cours	Bourgogne		La Fontaine aux Fées	1 domaine indépendant hors commune	Saint-Vincent 2012		cellier ducal	patrimoine mondial UNESCO (zone écore)	ville médiévale, châtellenie ducal
Saône et Loire	Couches	rouge	8,5	pinot noir	6		Bourgogne-Côtes du Couchois	2000		13 domaines indépendants			Château de Marguerite de Bourgogne; prieuré Saint-Georges		abbaye de Flavigny puis Autun; duc de Bourgogne et roi de France
	Virey-Cressé	blancs	407	chardonnay	4		app. Village Virey-Cressé	1999 après Mâcon-Virey et Mâcon-Cressé en 1937	Nombreux climats possibles	coopérative, domaines indépendants, négoce					
	Pouilly-Fuissé	blancs	761	chardonnay	4		app. Village Pouilly-Fuissé	1936	climats possibles	coopérative, domaines indépendants, négoce			Site paléolithique du Solutrén; patrimoine bâti des maisons vigneronnes	"Grand Site de France"	